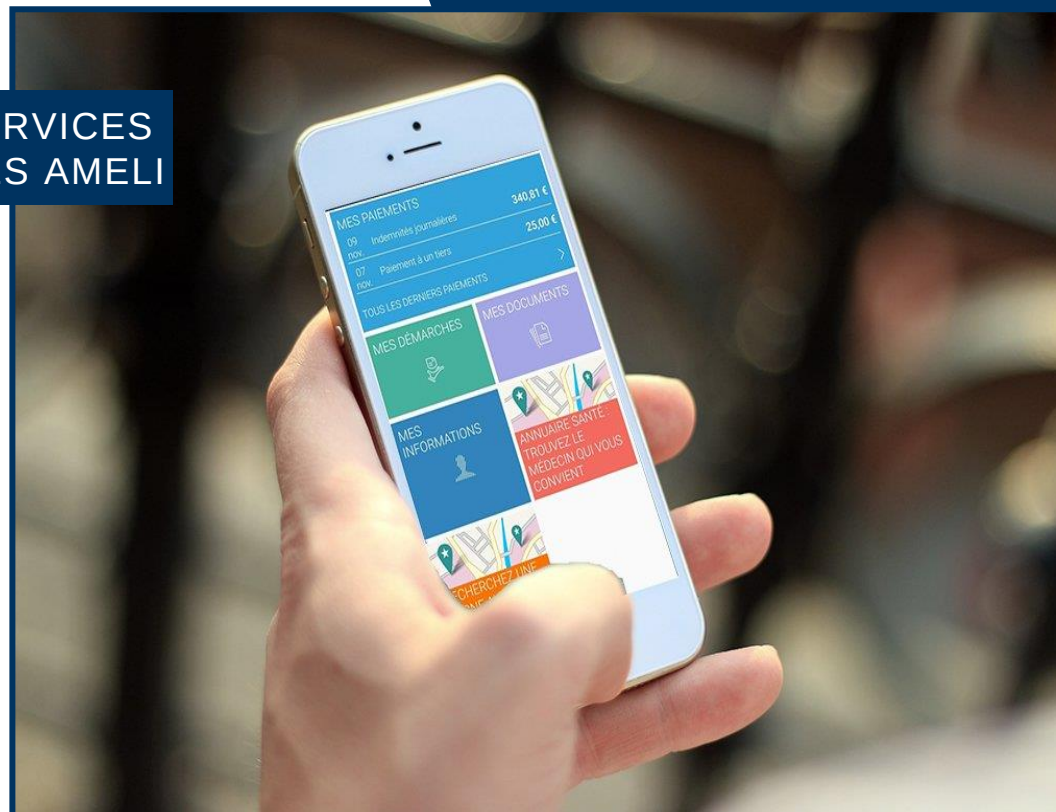


PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES DU COMPTE ASSURÉS AMELI

Pas-à-pas
Décembre 2020



DÉCLARATION D'UN
NOUVEAU NÉ

Les principes directeurs du pas-à-pas

*Ce pas-à-pas a pour ambition de présenter la démarche du téléservice Déclaration du nouveau né, **étapes par étapes**, pour donner une vision détaillée de la **version assuré**, ainsi que les **bénéfices** associés à ce téléservice, tant pour les assurés que pour les collaborateurs Front-office et Back-office en CPAM.*

*Il a ainsi vocation à **s'inscrire en complément** des supports de formation existants : le didacticiel qui présente notamment des captures écrans de façon animée à destination des assurés et les modules de e-learning qui permettent de maîtriser le compte dans son ensemble.*



Principes directeurs



- Ce pas-à-pas décrit la réalisation du téléservice :
- Sur le **compte Ameli web**

Il précise également :



- Les **cas d'exclusion**
- Les **délais moyens de traitement** de la demande réalisée en ligne



- Ce livret a vocation à être **actualisé au fur et à mesure des mises à jour du téléservice.**

Bénéfices de l'utilisation du téléservice

Pour les assurés



La possibilité de déclarer un nouveau né en ligne.



Pour certains assurés, cette demande pourra être effectuée sans même devoir transmettre de pièce justificative (en l'occurrence l'acte de naissance).



Aucun recours au courrier papier, aucun formulaire cerfa à remplir coté assuré.

Pour les collaborateurs



Conseillers et Téléconseillers :

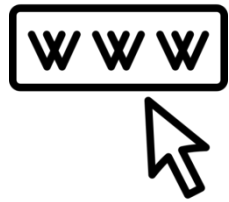
- **Une nette amélioration par rapport à la V1 du service, qui exigeait souvent des assurés qu'ils transmettent par courrier l'acte de naissance et un cerfa renseigné.**



Agents de Back-Office :

- **Dans le cas où il n'y a aucun téléchargement d'acte de naissance => plus d'ouverture de courriers**
- **Dans le cas où il y a téléchargement d'acte de naissance => pas de changement**
- **Dans tous les cas : les données renseignées par l'assuré sur le compte sont plus lisibles que celles jusque là saisies à la main sur les formulaires cerfa**

Disponibilité du téléservice sur les différents appareils



Compte ameli web



**Application ameli
pour smartphone &
tablette**



BMS

Cette V2 n'est pas encore disponible sur l'appli mobile. Elle le sera vers septembre 2021. D'ici là, sur mobile, la déclaration de nouveau né reste donc en v1.

Cas d'exclusion du téléservice



Les assurés relevant d'un régime partenaire

La démarche pas-à-pas

COMPTE AMELI WEB



Déclaration du nouveau né



ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte ameli et se rend sur la page d'accueil

1

Il sélectionne **Mes démarches**

l'Assurance
Maladie

Accueil Mes paiements **Mes démarches** Mon espace prévention Mes informations

MESSAGERIE

- Écrire un message
- Consulter mes messages

TÉLÉCHARGER

- Attestation de droits
- Attestation de paiement d'indemnités journalières
- Mes relevés mensuels
- Relevé fiscal

DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION

- Changement d'adresse
- Déclaration du nouveau-né**
- Modifier mes coordonnées bancaires
- Changement de nom d'usage

EFFECTUER UNE DÉMARCHÉ

- Commander une carte Vitale
- Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
- Faire une demande de Complémentaire santé solidaire
- Créer votre Dossier Médical Partagé (DMP)
- Demander le remboursement d'un transport personnel
- Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent
- Demander l'aide du médiateur

SUIVRE MES DÉMARCHES

- Commande de carte Vitale
- Arrêts de travail
- Consulter les délais de traitement de ma CPAM

2

Puis **Déclaration du nouveau né**

Déclaration du nouveau né

 **ETAPE (1)** : L'assuré prend connaissance des conditions exigées et des documents nécessaires à la bonne réalisation de la démarche



Déclaration du nouveau-né

Pour déclarer votre nouveau-né à l'Assurance Maladie, celui-ci doit :

- être déclaré auprès de votre mairie
- être né en France

Vous aurez éventuellement besoin des éléments suivants, selon votre situation :

- l'acte de naissance du nouveau-né
- le n° de sécurité sociale du second parent

Je n'ai pas tout

Tout est bon !



Si l'assuré **n'a pas déclaré** son nouveau né auprès de sa mairie, il clique sur « je n'ai pas tout ». Il sera alors invité à le faire, et **renvoyé vers la page d'accueil**.



Vous aurez éventuellement besoin des éléments suivants, selon votre situation :

Vous n'avez pas déclaré votre enfant en mairie ?

Faites-le, nous vous attendrons pour compléter cette démarche à votre retour.

Retour au tableau de bord

Déclaration du nouveau né

CAS 1 : c'est la **mère** qui réalise la démarche en ligne





Il peut ajouter jusqu'à **3 prénoms**. Courant 2021 les **caractères spéciaux** seront reconnus

10

Déclaration du nouveau né

 **ETAPE (3)** : L'assurée **vérifie** les informations qu'elle a saisies



[Accueil](#)
[Mes paiements](#)
[Mes démarches](#)
[Mon espace prévention](#)
[Mes informations](#)

Déclaration du nouveau-né

Je confirme les informations de mon nouveau-né.

Prénom d'usage
DIANE

Nom de famille
HIRONDELLES

Date de naissance
01/11/2020

Département de naissance
08-Ardenne

Modifier

Je confirme

Si une des informations **a mal été saisie**,
clique sur « modifier »
et retourne aux écrans
précédents

L'assuré **confirme** que
les informations saisies
sont bonnes

Déclaration du nouveau né

La démarche est terminée



La déclaration de votre nouveau-né a bien été enregistrée.

Vous serez notifié(e) lorsque votre déclaration sera validée par nos services et recevrez un message vous invitant à mettre à jour votre carte Vitale dans la messagerie de votre compte.

Consulter les délais de traitement de ma CPAM

[Déclarer un autre enfant](#) [Terminé](#)

NOTEZ VOTRE DÉMARCHE



Dès que le nouveau né est inscrit en BDO et en RFI, un courrier est envoyé dans le compte de l'assurée, l'invitant à **mettre à jour sa carte vitale**

A condition que...

⇒ L'identité de l'enfant soit connu au **registre de l'état civil** (le SNGI). Autrement dit, l'état civil a bien été mis à jour suite à la déclaration des parents à la mairie (entre l'inscription à la mairie et la mise à jour du SNGI, comptez entre 2 à 10 jours).

ET

⇒ Le **nom (usage ou de naissance) de la mère soit le même** que celui de l'enfant

ET

⇒ L'Assurance Maladie a bien connaissance **de la grossesse** de la mère

(Ces différents contrôles sont effectués « en live » par les applications back office de l'Assurance Maladie)



Si une de ces 3 conditions n'est pas remplie, la démarche se poursuit



ETAPE (4)

Déclaration du nouveau né



ETAPE (4) : L'assurée **saisit les informations du second parent (généralement le père)**



Accueil

Mes paiements

Mes démarches

Mon espace prévention

Mes informations

Déclaration du nouveau-né

Je saisis les informations du second parent.

Prénom *

Pinson des arbres

Nom de famille *

Amelie

N° de sécurité sociale * ⓘ

2 85 04 03 076 941

13 chiffres

63

2 chiffres

* champs obligatoires

Suivant

Le **nom** et **prénom**

Ainsi que son **NIR**
et la **clef**

Déclaration du nouveau né

 **ETAPE (5):** L'assuré e **vérifie** les informations qu'elle a saisies



Accueil
Mes paiements
Mes démarches
Mon espace prévention
Mes informations

Déclaration du nouveau-né

Je confirme les informations du second parent.

Prénom d'usage
Pinson des arbres

Nom de famille
Amelie

N° de sécurité sociale
2 85 04 03 076 941 63

Modifier
Je confirme

Si une des informations **a mal été saisie**,
clique sur « modifier »
et retourne aux écrans
précédents

L'assuré **confirme** que
les informations saisies
sont bonnes

Déclaration du nouveau né

La démarche est terminée



La déclaration de votre nouveau-né a bien été enregistrée.

Vous serez notifié(e) lorsque votre déclaration sera validée par nos services et recevrez un message vous invitant à mettre à jour votre carte Vitale dans la messagerie de votre compte.

Consulter les délais de traitement de ma CPAM

Déclarer un autre enfant Terminé

NOTEZ VOTRE DÉMARCHE

Red smile Green smile



Dès que le nouveau né est inscrit en BDO et en RFI, un courrier est envoyé dans le compte de l'assurée, l'invitant à **mettre à jour sa carte vitale**

A condition que...

- ⇒ le **nom de l'enfant** corresponde à celui du **père**
 - ET**
 - ⇒ le père soit **reconnu au RFI** (régime général ou partenaire)
 - ET**
 - ⇒ **L'adresse postale** des deux parents soit **identique** (ce contrôle sera prochainement supprimé)
 - OU**
 - ⇒ Les **coordonnées bancaires** des deux parents soient **identiques** (ce contrôle sera prochainement supprimé)
- (Ces différents contrôles sont effectués « en live » par les applications back office de l'Assurance Maladie)*



Si l'une de 3 conditions n'est pas remplie, la démarche se poursuit



ETAPE (6)

Déclaration du nouveau né



ETAPE (6): L'assurée télécharge l'acte de naissance du nouveau né (1/2)



The screenshot shows the 'Déclaration du nouveau-né' page on the l'Assurance Maladie website. At the top, there is a blue header with the l'Assurance Maladie logo. Below the header, there is a navigation bar with five links: 'Accueil', 'Mes paiements', 'Mes démarches', 'Mon espace prévention', and 'Mes informations'. The 'Mes démarches' link is highlighted. The main content area is titled 'Déclaration du nouveau-né' and contains a section with the heading 'Je joins l'acte de naissance de mon enfant.' Below this heading is a white box with a blue upload icon and the text 'Charger un document'. To the right of this box, there is a note: 'Votre document doit être au **format PDF, PNG ou JPEG** et ne doit pas excéder **2Mo**.'

Attention à bien respecter les **formats** et la **taille** des fichiers indiqués

Déclaration du nouveau né



ETAPE (6): L'assurée télécharge l'acte de naissance du nouveau né (2/2)

Le document chargé
s'affiche, il est prêt
à être envoyé

Assurance
Maladie

Accueil Mes paiements Mes démarches Mon espace prévention Mes informations

Déclaration du nouveau-né

L'acte de naissance est chargé !

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etat civil
Acte de naissance

Valider

Déclaration du nouveau né



ETAPE (7): L'assurée décide ou non d'inscrire son enfant sur les cartes vitales des deux parents



[Accueil](#) [Mes paiements](#) [Mes démarches](#) [Mon espace prévention](#) [Mes informations](#)

Déclaration du nouveau-né

J'inscris mon enfant sur les cartes Vitale des deux parents.

Souhaitez-vous inscrire votre enfant sur les cartes Vitale des deux parents ?

Non ☒ Oui

Je choisis le parent référent. ⓘ

☒ ANNABELLE CORDEIRO

☐ Pinson des arbres Amelie

Valider

Déclaration du nouveau né



ETAPE (8): L'enfant est reconnu



La déclaration de votre nouveau-né
a bien été enregistrée.

Dès que le nouveau né est
inscrit en BDO et en RFI, un
courrier est envoyé dans le
compte de l'assurée, l'invitant à
mettre à jour sa carte vitale



Vous serez notifié(e) lorsque votre déclaration sera validée par nos services et
recevrez un message vous invitant à mettre à jour votre carte Vitale dans la
messagerie de votre compte.

[Consulter les délais de traitement de ma CPAM](#)

Déclarer un
autre enfant

Terminé

NOTEZ VOTRE DÉMARCHE



Déclaration du nouveau né

CAS 2 : c'est le **père** (ou le second parent) qui réalise la démarche en ligne





Il peut ajouter jusqu'à **3 prénoms**

21

Déclaration du nouveau né

 **ETAPE (3)** : L'assuré **vérifie** les informations qu'il a saisies



[Accueil](#)
[Mes paiements](#)
[Mes démarches](#)
[Mon espace prévention](#)
[Mes informations](#)

Déclaration du nouveau-né

Je confirme les informations de mon nouveau-né.

Prénom d'usage
DIANE

Nom de famille
HIRONDELLES

Date de naissance
01/11/2020

Département de naissance
08-Ardenne

Modifier

Je confirme

Si une des informations **a mal été saisie**,
clique sur « modifier »
et retourne aux écrans
précédents

L'assuré **confirme** que
les informations saisies
sont bonnes

Déclaration du nouveau né (assurée = maman)



ETAPE (4) : L'assuré(e) **saisit les informations du second parent (généralement le maman)**

A NOTER

Les informations de la mère sont automatiquement demandées pour pouvoir effectuer plusieurs contrôles, dont celui relatif à sa grossesse

Le **nom** et **prénom**

Ainsi que son **NIR** et la **clef**



[Accueil](#)
[Mes paiements](#)
[Mes démarches](#)
[Mon espace prévention](#)
[Mes informations](#)

Déclaration du nouveau-né

Je saisis les informations du second parent.

Prénom *

Nom de famille *

N° de sécurité sociale * ⓘ

13 chiffres 2 chiffres

* champs obligatoires

Suivant

Déclaration du nouveau né

 **ETAPE (5):** L'assuré **vérifie** les informations qu'il a saisies



Accueil Mes paiements Mes démarches Mon espace prévention Mes informations

Déclaration du nouveau-né

Je confirme les informations du second parent.

Prénom d'usage
Pinson des arbres

Nom de famille
Amelie

N° de sécurité sociale
2 85 04 03 076 941 63

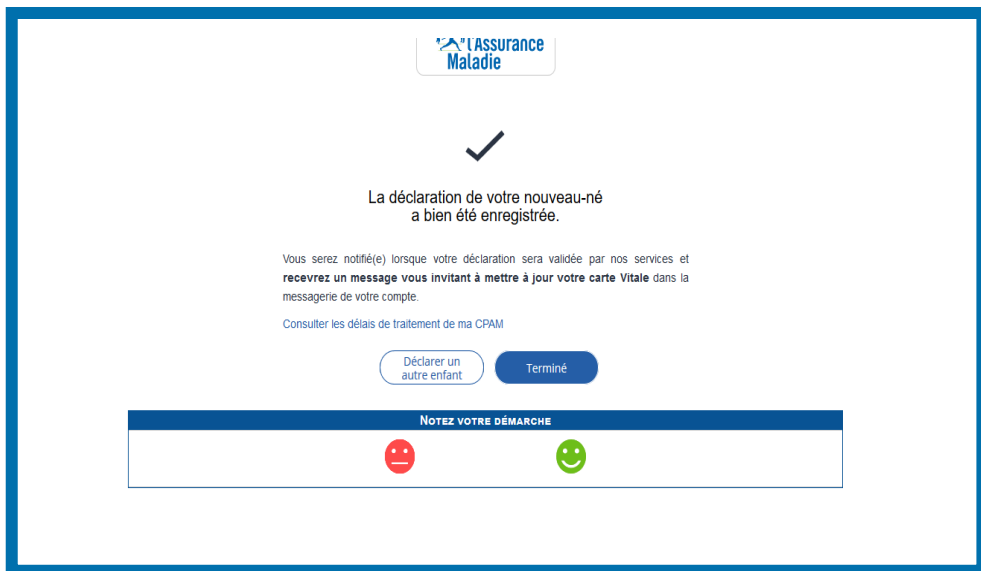
Modifier Je confirme

Si une des informations **a mal été saisie**,
clique sur « modifier »
et retourne aux écrans
précédents

L'assuré **confirme** que
les informations saisies
sont bonnes

Déclaration du nouveau né

La démarche est terminée




Dès que le nouveau né est inscrit en BDO et en RFI, un courrier est envoyé dans le compte de l'assurée, l'invitant à **mettre à jour sa carte vitale**

A condition que...

⇒ L'identité de l'enfant soit connu au **registre de l'état civil** (le SNGI).
Autrement dit, l'état civil a bien été mis à jour suite à la déclaration des parents à la mairie.

ET

⇒ L'Assurance Maladie a bien connaissance **de la grossesse** de la mère

ET

⇒ le **nom de l'enfant** corresponde à celui du **père** ou de la **mère**

ET

⇒ **L'adresse postale** des deux parents soit **identique** (ce contrôle sera prochainement supprimé)

OU

⇒ Les **coordonnées bancaires** des deux parents soient **identiques** (ce contrôle sera prochainement supprimé)

(Ces différents contrôles sont effectués « en live » par les applications back office de l'Assurance Maladie)

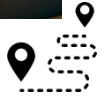


Si l'une de ces 4 conditions n'est pas remplie, la démarche se poursuit



ETAPE (6)

Déclaration du nouveau né



ETAPE (6): L'assuré télécharge l'acte de naissance du nouveau né (1/2)

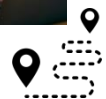


The screenshot shows the 'Déclaration du nouveau-né' page. At the top, there is a blue header with the 'l'Assurance Maladie' logo. Below the header, there is a navigation bar with five links: 'Accueil', 'Mes paiements', 'Mes démarches', 'Mon espace prévention', and 'Mes informations'. The 'Mes démarches' link is highlighted. The main content area is titled 'Déclaration du nouveau-né'. It contains a grey box with the text 'Je joins l'acte de naissance de mon enfant.' and a white box with an upload icon and the text 'Charger un document'. Below this, there is a note: 'Votre document doit être au **format PDF, PNG ou JPEG** et ne doit pas excéder **2Mo**.'

Attention à bien respecter les **formats** et la **taille** des fichiers indiqués



Déclaration du nouveau né



ETAPE (6): L'assuré télécharge l'acte de naissance du nouveau né (2/2)



[Accueil](#) [Mes paiements](#) [Mes démarches](#) [Mon espace prévention](#) [Mes informations](#)

Déclaration du nouveau-né

L'acte de naissance est chargé !



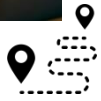
[Valider](#)

Le document chargé
s'affiche, il est prêt
à être envoyé





Déclaration du nouveau né



ETAPE (7): L'assuré décide ou non d'inscrire son enfant sur les cartes vitales des deux parents



[Accueil](#) [Mes paiements](#) [Mes démarches](#) [Mon espace prévention](#) [Mes informations](#)

Déclaration du nouveau-né

J'inscris mon enfant sur les cartes Vitale des deux parents.

Souhaitez-vous inscrire votre enfant sur les cartes Vitale des deux parents ?

Non ☒ Oui

Je choisis le parent référent. ⓘ

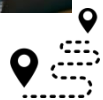
☒ ANNABELLE CORDEIRO

☐ Pinson des arbres Amelie

Valider



Déclaration du nouveau né



ETAPE (8): L'enfant est reconnu



La déclaration de votre nouveau-né
a bien été enregistrée.

Dès que le nouveau né est
inscrit en BDO, un courrier est
envoyé dans le compte de
l'assurée, l'invitant à **mettre à
jour sa carte vitale**



Vous serez notifié(e) lorsque votre déclaration sera validée par nos services et
recevrez un message vous invitant à mettre à jour votre carte Vitale dans la
messagerie de votre compte.

[Consulter les délais de traitement de ma CPAM](#)

Déclarer un
autre enfant

Terminé

NOTEZ VOTRE DÉMARCHE



Déclaration du nouveau né

Questions / Réponses

Que se passe-t-il dans le cas de jumeaux ?

L'assuré déclare l'un de ses deux enfants, et dans la même session, il déclare ensuite le second. S'il quitte le service sans avoir déclaré le second, il n'y aura plus accès pendant 15 jours.

Que se passe-t-il dans d'un couple homosexuel ?

=> Deux mamans : si la maman déclarante a été enceinte et porte le nom de l'enfant, nous sommes dans le même cas qu'un couple hétérosexuel. Autrement dit, si l'enfant est reconnu au SNGI la démarche est finalisée. En revanche, si ce n'est pas le cas, le service demande l'identité du second parent. Si l'adresse ou le rib sont partagés par les parents, alors la démarche est finalisée. En cas contraire, il faudra télécharger l'acte de naissance de l'enfant.

=> Deux papas : comme il n'y a aucune trace de grossesse, le déclarant devra télécharger l'acte de naissance de l'enfant

Que se passe-t-il pour un couple adoptant ?

Comme il n'y a aucune trace de grossesse, le déclarant devra télécharger l'acte de naissance de l'enfant (post jugement d'adoption).

Que se passe-t-il dans le cas d'une femme seule, sans connaissance du père, et dont l'enfant n'est pas (encore) reconnu au SNGI ?

Dans ce cas précis, le téléservice n'est pas exploitable pour elle. Car en cas de non reconnaissance par le SNGI, l'identité du second parent est demandée. La maman devra attendre que son enfant soit reconnu au SNGI (une histoire de jours). Ou à défaut, envoyer le Cerfa par la poste.

